

Fonds de coopération de la Grande Région : Appel à projets 2022



En 2022, le Sommet de la Grande Région reconduit son soutien aux projets transfrontaliers citoyens avec un **minimum de 500€ à un maximum de 2 000€** !

Les objectifs du fonds ?

- ➔ renforcer le sentiment d'appartenance des 11,6 millions citoyens à la Grande Région
- ➔ soutenir les rencontres entre les habitants par-delà les frontières

Quelles en sont les conditions ?

- ➔ les opérateurs du projet doivent être issus de la société civile et d'au minimum deux régions partenaires de deux pays différents de la Grande Région
- ➔ les opérateurs du projet doivent être dotés d'une personnalité morale, par exemple les associations, les clubs, les établissements d'enseignement primaire et secondaire

Les demandes peuvent être introduites **tout au long de l'année** à condition que le dossier de demande complet soit soumis **au plus tard 8 semaines avant** le démarrage du projet

Ces manifestations peuvent être organisées **physiquement** dans le respect des mesures sanitaires en vigueur ou **à distance** par les moyens numériques

